



▶ La Lettre aux auditeurs

JANVIER 2011

SOMMAIRE

▶ VIE DE L'ASSOCIATION

- Activités programmées p 2
- Activités passées p 2
- Distinctions p 4
- Compte rendu de l'AGO p 5

▶ SESSION NATIONALE

- Rapport des comités p 7

▶ INFORMATIONS GÉNÉRALES

- La réflexion stratégiquee p 12
- Communication sur la Fondation du bénévolat..... p 14
- Note de lecture :
France Pays baltes p 14

▶ L'ARMEMENT DANS LE MONDE

- Mise en perspective de l'industrie d'armement d'Israël sur le marché international p 15

▶ LE MOT DU PRÉSIDENT

Chers amis,

Le second semestre 2010 a été marqué par la première rentrée «en ordre de marche» du nouvel Institut des Hautes Études de Défense Nationale avec ses deux sessions nationales, la 63^e session «Politique de Défense» et la 47^e session «Armement et Économie de Défense». Comme en 2009, le discours du Premier ministre a été le point fort du séminaire de rentrée commun aux deux instituts.

Les représentants de l'AACHEAr jouent pleinement leur rôle dans les structures de l'Union des associations de l'IHEDN, et dans les comités de liaison avec l'institut. Notre présence au comité de rédaction de la revue Défense a été renforcée pour lui apporter un éclairage Armement plus significatif. C'est maintenant à nos adhérents d'amplifier ce mouvement, et j'invite plus particulièrement ceux d'entre vous résidant en province, outremer ou à l'étranger à se présenter aux associations régionales membres de l'Union et à participer à leurs activités.

Le dîner d'accueil de la 47^e session, revenu dans les salons Boffrand du Sénat, a rencontré un vif succès. Sensible à l'esprit de convivialité et de camaraderie de l'événement, M. Olivier Darrason, président du conseil d'administration de l'IHEDN, a tenu à s'adresser à tous en clôture de la soirée.

Notre Assemblée générale a été tenue le 18 novembre ; vous en trouverez ci-après le compte-rendu.

Le directeur adjoint de l'institut, l'IGA Robert Ranquet, a présenté l'activité de l'institut et le déroulement des sessions «Armement et économie de défense». Il nous a confirmé le rôle majeur des associations dans la vie et le rayonnement de l'institut.

À l'occasion de cette assemblée, les élections ont conduit à l'arrivée de cinq nouveaux membres au Comité Directeur : Philippe Antier (SN 46), Louis Le Pivain (SN 34), Gérard Lepeuple (SN 25), Didier Maupas (SN 42) et Jacques Sueur (SN 46). Le Comité Directeur qui a suivi cette assemblée m'a reconduit comme président, en application des nouveaux statuts.

Au nom de l'AACHEAr et en mon nom propre, je vous adresse tous mes vœux les plus sincères pour 2011. Que cette année soit marquée par une participation plus forte de tous aux activités, en particulier dans celles liées à notre présence dans l'Union-IHEDN.

Bernard Besson (24^e SN)

Adresse : École Militaire - Case 41 -1 Place Joffre - 75700 Paris - SP 07
e-mail : aachear@free.fr – Site : <http://aachear.free.fr> Tél. : 01 44 42 42 25 – Fax : 01 44 42 34 46

VIE DE L'ASSOCIATION

■ ACTIVITÉS PROGRAMMÉES

Visites culturelles

- Le paquebot France, au Musée de la Marine, le 10 février 2011 à 14 h 30,
- Les Romanov collection Ermitage, la Pinacothèque, le 29 mars 2011 à 10 h 30,
- Caillebotte, au musée Jacquemart-André, le 6 avril 2011 à 12 h 00,
- Cranach et son temps, Musée du Luxembourg le 11 mai 2011 à 18 h 00.

Visites techniques

Le délégué général tient toujours en réserve une visite de BPC (Mistral) à Toulon ; toujours possible, toujours différée.

■ ACTIVITÉS PASSÉES

Eurosatory

Le GICAT a bien voulu une nouvelle fois nous présenter les points forts du salon. Celui-ci était clairement marqué cette année par les conditions d'intervention sur les théâtres extérieurs en particulier en Afghanistan. La protection des troupes est devenue prépondérante aussi bien dans les présentations statiques que dynamiques.

MBDA, engagé dans 45 programmes et 200 campagnes en cours, nous a présenté les systèmes de défense anti-aérienne mais aussi la lutte anti-char avec des portées très différentes selon les forces qui les utilisent. Avec un accent tout particulier sur la protection des personnels et une conception des matériels permettant la diminution du nombre d'opérateurs. Pour la partie hélicoptères, les marchés internationaux sont largement exploités (Inde, Allemagne...). Un projet Aster Block 2 (IR antibalistique) est tributaire de l'attribution de budget pour son développement. Pour l'Afghanistan, le produit travaille sur un véhicule détecteur de mines et autres explosifs artisanaux.

NEXTER a commencé par présenter son nouveau véhicule ARAVIS, développé dans le cadre du plan de relance en 2009. Il a déjà été livré en 15 exemplaires en 2010 et déployé en Afghanistan à l'automne 2010 (Génie). Le VBCI, transport de troupe commandé à partir de 2000, a depuis vu un renforcement de sa protection contre les explosions pour les OPEX. La version export a été développée sur fonds propres. De même pour l'Afghanistan, une tourelle a été conçue et équipe les VAB afin de protéger les opérateurs. Le César est exposé sous ses deux versions, export et française (avec cabine protégée contre les mines, IED et balistique). Au total ce sont 6 matériels qui sont en OPEX en Afghanistan.

EADS expose des solutions globales pour la sécurité d'un territoire. L'illustration type est la défense de la frontière nord de l'Arabie Saoudite. La surveillance des frontières est en forte demande actuellement avec surveillance Terre Air Mer, avec contrôle de flux (par exemple en Roumanie) ou encore au Qatar et en Arabie Saoudite. Un des moyens de réponse à la menace est l'hélicoptère.

Eurocopter expose son NH90, premier hélicoptère à avoir à la fois les commandes électriques, et puisse voler par tout temps, jour et nuit. La visière du casque est équipée d'une image FIR. Il peut transporter 20 personnes. L'armement se compose d'un canon de 20 mm et éventuellement d'une torpille MU90, ou encore d'un missile. La cabine peut éventuellement être blindée.

SAFRAN exposait uniquement sur la défense terrestre avec des caméras thermiques mais aussi le Sperwer, drone tactique déployé en Afghanistan. Présent bien sûr également le Félin prévu à 22 000 exemplaires. Deux bataillons seront équipés en 2010. La démonstration dynamique, très moderne et clairement tournée vers l'export, est présentée en anglais. Signe des temps, la démonstration débute par le vol d'un drone UVAC permettant de détecter les mines improvisées. Sa mise en œuvre se fait en un quart d'heure et son autonomie est de 50 km avec 25 kg à partir d'un véhicule Panhard équipé de pneus Hutchinson protégés par deux pièces d'aluminium. Cette protection des pneus est simple à monter et permet, outre la sécurité, de diminuer le coût opérationnel des véhicules. De la même façon, les jerrycans peuvent être protégés, et par un système de soudure instantanée, permet d'éviter les fuites. Après la présentation du Félin de SAFRAN, la société DESCHAMPS déploie un chemin en composite rapidement déployable. Du matériel lourd peut passer sur ces pistes installées avec une grande facilité par un seul camion sans l'aide d'une remorque.

RVI présente le Sherpa Light, un 4x4, transportable par le C130 ou l'A400M.

THALES met en œuvre le Bush Master conçu pour les forces australiennes, particulièrement étudié pour la résistance aux explosions. Transportable par C130, il est déployé en Irak et en Afghanistan. Le tchèque TATRA a réalisé une démonstration avec un 8x8 capable de rouler à 115 Km/h et de franchir des obstacles de 2,20 m. Enfin, la démonstration se termine par le vol d'un UAV électrique d'Infatron doté d'une autonomie de 30 minutes, ce qui peut paraître limité, mais offre en contrepartie le silence et donc une réduction de la détection.

Ensuite, chacun d'entre nous a pu aller revoir des présentations trop rapidement parcourues ou partir à la découverte du reste d'un salon très bien pourvu pour satisfaire la curiosité de chacun.

Euronaval

Plus que l'innovation, le salon a été marqué par l'adaptation de l'offre à des budgets dont il est loisible de penser qu'ils seront partout en recul significatif. Sans oublier toutefois, les perspectives ouvertes par la lutte antibalistique au programme de l'OTAN.

CMN (Constructions Mécaniques de Normandie)
La spécialité de la société est le petit patrouilleur armé (à partir du 76mm) sinon la société ne pourrait pas être compétitive sur d'aussi petits bateaux. La gamme nous est présentée en commençant par les intercepteurs, de petits bateaux rapides (50 à 60 nœuds) et la société a été la première à y penser. Ses clients du Golfe l'achètent face à la menace iranienne sur la navigation. « La Combattante » est en phase d'intégration de son système d'arme et sa sortie est prévue pour 2011. Le navire est prévu pour l'export dans la même région avec cinq unités. Sa vitesse est de 30 nœuds et permet une projection rapide dans un pays voisin. Son autonomie est de

1 500 milles nautiques. Il est très armé pour sa capacité. EADS est le partenaire pour le radar 3D. Le dernier projet est un patrouilleur de 1 400 T pour la sécurité de la zone économique exclusive.

EADS réalise 2 milliards d'euros dans le naval. CASA avec son patrouilleur maritime a équipé les Coast Guards américains. Les hélicoptères NFH de la Marine Nationale rencontrent des problèmes dans le système de combat ce qui en retardera la livraison. Eurocopter a subi les effets de la crise économique du fait d'un cycle commande livraison plus court que sur la plupart des activités d'EADS. Une démonstration du système CASSIDIAN nous a été faite. Il couvre les côtes, les ports, la ZEE et la haute mer. Il permet la surveillance du trafic et l'identification. Enfin le Kill Vehicle a clôturé notre visite du stand. Il s'agit d'un concept d'intercepteur pour la défense anti missiles balistiques. Il intervient dans l'espace. Il sera présenté au sommet de l'OTAN où sera débattu d'un système de défense des populations civiles. Un délai de cinq ans serait nécessaire pour le démonstrateur et de 10 ans pour le programme.

DCNS a présenté l'ensemble des services qu'elle propose : construction, MCO, entraînement, exploitation des navires. Une maquette permet de comprendre le contrat passé avec le Brésil lors du voyage du Président Sarkozy. Il s'agit d'un contrat historique par son ampleur. Quatre sous-marins seront construits au Brésil avec un transfert de technologie qui permettra au Brésil de construire seul les sous-marins. Puis de les modifier et donc en créer de nouvelles versions. Il s'agit du plus important contrat de l'histoire de DCNS. Sa durée est de 20 ans. Le même principe vaut pour les navires de surfaces où DCNS peut fournir une base complète (construction, exploitation, MCO, entraînement). La visite se termine par la présentation de deux exemples d'innovation. Un navire tout électrique (électricité produite par des moteurs diesel) doté d'un canon électromagnétique et d'une étrave inverse. La seconde innovation présentée est un sous-marin (SM25) doté de trois turbines à gaz. En fait il ne plonge pas mais reste au ras de la surface. Ces concepts n'ont pas été testés auprès des clients...

MBDA mise sur la lutte antibalistique que devrait promouvoir le sommet de l'OTAN. L'ASTER 15 et 30 sont opérationnels et équipent la frégate admise au service actif. Un développement est en cours pour un missile naval de croisière le Scalp naval (rappelons que le Scalp ou Stormshadow est à l'origine de la fusion ayant donné naissance à MBDA). Il devrait équiper les FRMM en 2013. Outre la poursuite du développement des activités traditionnelles, la société a mis au point le SIMBAD RC qui est très simple, téléopéré de surtout une offre à bas coût pour s'adapter à la forte réduction des budgets de défense.

FINMECANICA, présent sur l'ensemble des marchés de défense réalise un CA de 1,8 milliards et dispose d'un carnet de commandes qui représente 2 ans d'activité. Nous avons pu assister à la démonstration, virtuelle, d'un canon le Strales, doté d'un radar. Mais le principal intérêt du stand était les systèmes de lutte sous-marine. La torpille lourde WASS est filoguidée (50 km) par une fibre optique. La propulsion est le fait d'hélices en fibre de carbone qui réduisent l'effet de cavitation d'où une réduction du bruit (une priorité de ce modèle). Sa vitesse est de plus de 50 nœuds grâce à une puissance de 300 Kw. Elle est dotée d'un système de refroidissement à eau.

SAGEM, spécialiste de longue date de l'équipement des sous-marins, nous a montré un ensemble de détecteurs aussi bien pour la lutte classique que pour faire face à des menaces asymétriques. Le drone Patroller était également exposé. Répondant à des besoins tant civils que de défense, il a une autonomie de 30 à 40 heures et vole à 250 km/h (150 pour le Predator). Enfin nous avons vu le lanceur qui équipe les FREM, Horizon et la flotte de Singapour soit 130 bâtiments équipés dans le monde.

THALES, par sa présentation, a souhaité rappeler qu'il était présent sur l'ensemble de la chaîne des opérations et un acteur local dans de très nombreux pays. Nous ont été présentés des drones, des systèmes acoustiques (FREM). Le groupe cherche lui aussi à se positionner dans la lutte antimissile débattue au sommet de l'OTAN à Lisbonne. Le programme reste à financer...

IXSEA nous a présenté son gyroscope à fibre optique qui succède aux générations au gyroscope à bille et à gyro-laser. L'AHRS est une centrale de stabilisation d'arme qui a pour avantage de ne pas nécessiter d'entretien.

La visite a été si dense que nous fûmes bien peu à arriver à l'action de l'État en mer qui a clôturé notre après-midi navale.

Visites culturelles

■ La Russie romantique, chef-d'œuvre de la galerie Tretiakov, 14 octobre 2010.

Le musée de la Vie romantique propose à la rentrée une importante collection d'œuvres présentées pour la première fois à Paris autour du romantisme russe. Cette exposition rassemble environ 70 peintures, sculptures, œuvres sur papier et objets d'art représentatifs de l'identité iconographique et chromatique sous les règnes du tsar Alexandre 1^{er} (1777-1825) et de son frère Nicolas 1^{er} (1825-1855). Ces œuvres témoignent du génie russe à l'époque de ses plus illustres écrivains Pouchkine et Gogol avec des portraits majeurs des frères Brioullow, de Kiprensky et Sokolov, des paysages de Vorobiev, un ensemble particulièrement riche d'aquarelles et de bas-reliefs signés Feodor P. Tolstoï. Ces chefs-d'œuvre proviennent de la galerie Tretiakov, musée national fondé en 1856 à Moscou par Pavel Tretiakov (1832-1898), industriel et mécène d'exception. La galerie abrite aujourd'hui une des plus riches collections d'art russe.

■ L'or des Incas, le 4 novembre 2010.

Dans l'empire Inca (1400-1533) l'or est considéré comme la «sueur» du soleil, il est étroitement associé au rituel religieux ; c'est un outil de différenciation sociale pour l'élite et un élément indispensable du trousseau funéraire du défunt. Il en résulte une grande variété d'objets tous présents dans l'exposition : couronnes, diadèmes, boucles d'oreilles, ornement nasal, épingles, vaisselle rituelle, pectoraux, colliers, figurines...

Le travail de l'argent, métal associé à la divinité lunaire, est également très répandu dans les Andes et des pièces de grande qualité sont exposées à travers 253 œuvres émanant des plus prestigieuses musées péruviens.

■ Le trésor des Médicis, le 1^{er} décembre 20107

Hommes de pouvoir et d'argent, les Médicis ne sont pas seulement des apothicaires florentins enrichis par le commerce et devenus banquiers de l'Europe, avant d'en être les princes. Habiles politiques, ces hommes d'affaires sont avant tout des humanistes fervents. Le clan familial, presque toujours uni, n'a cessé de s'entourer d'artistes, de peintres, de sculpteurs, d'orfèvres, de musiciens, de poètes et de savants, qu'il protège plus qu'il ne commandite. Partout où les Médicis se sont imposés, ils ont régné davantage par la splendeur de leur goût que par la puissance de leur banque.

Les Médicis sont des inventeurs au sens archéologique du terme. Ils

ont «inventé» l'art occidental moderne, en encourageant l'art de la perspective de Fra Angelico, en donnant ses lettres de noblesse à la littérature en langue italienne, en étant toujours à la pointe des nouvelles découvertes géographiques et scientifiques, en finançant les découvertes astronomiques de Galilée.

L'exposition rassemble près de 150 œuvres et objets qui ne transigent jamais avec la beauté. Ces pièces rarement prêtées proviennent toutes de collections médicéennes.

■ DISTINCTIONS

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

Dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur, est promu commandeur :

- Jacques Bongrand (SN 25)

Sont promus officiers :

- Philippe Caplain (SN 34)
- Serge Darrenougue (SN 35)
- Philippe Denys de Bonnaventure (SN 45)
- Pierre Grandclement (SN 34)
- Georges Lissot (SN 40)
- Philippe Maiguy (SN 43)
- Bernard Pappalardo (SN 40)
- Olivier Prats (SN 42)

Sont nommés chevaliers :

- Hervé Bouaziz (SN 46)
- François Bouchet (SN 45)
- Alain Isnard (SM 9)
- Daniel Garin (SN 45)
- Jean-François Hery-Goisnard (SM 17)
- Denis Lizandier (SN 43)
- Pierre Moyret (SN 46)
- Michel Sayegh (SN 47)

Dans l'Ordre National du Mérite, est nommée chevalier :

- Hedwige de Pontbriand (SN 44), ministère de l'Économie et des Finances

NOUVELLES FONCTIONS

- Catherine Sarlandie de la Robertie (SN 43) est nommée rectrice de l'académie de Caen,
- Hervé Bouaziz (SN 46) est nommé adjoint au directeur général adjoint, branche défense et sécurité du groupe SAFRAN.

NÉCROLOGIE

- Jean Cabriere (SN 1)
- Yves Caumartin (SN 1)
- Henri Guyard (SN 5)
- Yves Moures (SN 9)
- Émile Arnaud (SN 12)
- André Nougue (SN 15)
- Daniel Berthault (SN 22)
- Olivier Le Besnerais (SN 26)
- Michel Bouthier (SN 32)

■ COMPTE RENDU DE L'AGO 2010

Intervention de l'IGA Ranquet, directeur adjoint de l'IHEDN

L'IGA Ranquet présente l'évolution de l'Institut depuis la fusion IHEDN/CHEAr : cette dernière s'est effectuée dans une ambiance de transformation complète de l'IHEDN : ouverture à l'international (formation des diplomates) et travail en commun avec l'INHESJ (sécurité-justice) en plus de l'intégration de notre session Armement et Économie de défense. Quelle que soit la qualité de l'organisation, ces mouvements ont créé quelques remous ; ce qui est bien naturel. Le nombre total d'auditeurs a créé quelques difficultés : 50 à 60 auditeurs supplémentaires, en session organisée, en plus de la centaine de l'IHEDN.-

À la comparaison, on constate deux façons différentes d'appréhender les questions de Défense... La 47^e promotion est en route, constituée de 54 auditeurs normalement heureux qui ne paraissent pas se poser de questions existentielles. Ils seront évalués à l'occasion d'exercices de mise en situation communs, avec leurs camarades de la 63^e «politique de défense» avec lesquels ils partagent une partie de leur formation.

Enfin, une question est posée sur l'influence du paiement des sessions de l'IHEDN sur le nombre et la qualité du recrutement. L'IGA Ranquet déclare qu'une baisse de niveau ou de nombre de candidats n'a pas été remarquée.

RAPPORT MORAL

1- LES ACTIVITÉS PASSÉES

- Les huitièmes Entretiens Armement et Sécurité (EAS), qui se sont tenus le 9 avril 2010 à la Maison de la Chimie.

Il en a été rendu compte dans la lettre aux auditeurs de juillet 2010 (p 7 et sq).

Ces entretiens ont réuni environ 220 participants, comme à l'habitude. Ils ont été appréciés et sont notre image de marque tant vis-à-vis de notre public habituel que vis-à-vis de l'IHEDN. Le directeur de celui-ci comme le président de l'Union, ont été vivement impressionnés par la qualité de cette prestation. Il conviendra toutefois d'être vigilants au moment de l'établissement des programmes des prochaines sessions pour permettre aux auditeurs de «politique de défense» de prendre part aux EAS 2012 en plus grand nombre que ce ne fut le cas cette année.

Remarquons que les questions de cyber sécurité que nous avons abordées cette année sont particulièrement à l'ordre du jour et M. Delon, secrétaire général de la Défense nationale ne s'y est pas trompé en en faisant le cœur de son allocution d'ouverture.

- Le dîner d'accueil de la nouvelle session a eu lieu le 23 septembre 2010 dans les salons Boffrand de la présidence du Sénat. Réunissant 220 convives dans ce cadre prestigieux, il a été amical et chaleureux. Comme il se devait, la 46^e session nationale (AED) a passé le témoin à la 47^e dans la bonne humeur. Là aussi, dans notre nouvel univers «fusionné», la tradition du CHEAr s'est maintenue, sans qu'on doive formuler d'inquiétude pour son avenir, cette soirée étant financièrement autonome et n'impliquant la direction officielle que par courtoisie. La convivialité et l'esprit de promotion sensibles lors de cette soirée ont particulièrement frappé nos invités de l'IHEDN et de l'Union qui n'organisent rien de comparable.

- Les visites d'EuroSatory et d'Euronaval ont eu lieu respectivement le 16 juin et le 25 octobre. Elles ont réuni chacune une vingtaine

d'auditeurs, accueillis et pilotés dans l'exposition par les équipes de visites officielles du COGES (GICAT) ou du GICAN (voir plus haut, activités passées).

- Un voyage en Espagne, toujours mené par J. Marie Biermé (SN11) a eu lieu en mai 2010. Il en a été rendu compte dans la lettre de juillet 2010 (page 27 et sq).
- Petit déjeuner avec Sophie Vuillet-Tavernier sur le thème «informatique et libertés : les nouveaux enjeux» (décembre 2009).
- Activités culturelles : l'exercice écoulé a permis de visiter une série d'expositions brillantes dont les comptes-rendus se trouvent dans les lettres de janvier et juillet 2010 et dont on peut rappeler la liste :
 - Titien, Tintoret, Véronèse en octobre 2009 ;
 - L'âge d'or hollandais en novembre 2009 ;
 - Collection Bruckental (de Van Eyck à Brueghel) en décembre 2009 ;
 - Tiffany en janvier 2010 ;
 - Teotihuacan en janvier 2010 ;
 - Fauves et expressionnistes en février 2010 ;
 - Édvard Munch en mars 2010 ;
 - de Greco à Dali en avril 2010 ;
 - les femmes peintres au temps de Proust en avril 2010.

Suivies régulièrement par une forte vingtaine d'habitues, ces expositions ne sont pas toujours les plus courues de Paris - pour lesquelles il faut réserver un an d'avance - mais ont toujours un bon succès. Il nous faudra retrouver, dans l'avenir d'autres conférencières que celle qui a bien voulu rester avec nous.

2- FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION

- Le fonctionnement de l'AACHEAr s'inscrit aujourd'hui dans la fusion de l'IHEDN et de l'ancien CHEAr, effective depuis le 1^{er} janvier 2010 ; et pour les associations, dans le ralliement à l'Union, lancé en AG 2009 et réalisé après notre AG extraordinaire du 15 mars 2010. Rappelons l'objet précis de cette dernière assemblée :

- mettre nos statuts en conformité avec l'intégration du CHEAr dans l'IHEDN ;
- décider l'adhésion à l'Union ;
- permettre la prolongation du mandat du président de l'AACHEAr pour qu'il puisse coïncider avec celui d'un éventuel mandat d'administrateur de l'IHEDN.

- Les six derniers mois ont été mis à profit par l'Union des associations de l'IHEDN pour élire ses conseils (juin 2010) et mettre au point leur fonctionnement. Ceci a provoqué quelques réunions auxquelles nos représentants ont participé :

- des journées des dirigeants des associations (11 et 12 octobre) organisées par l'IHEDN pour qu'il donne ses directives (le 11.10) et par l'Union pour commencer, dans des groupes de travail, à réfléchir ensemble à notre mode de fonctionnement. Cinq groupes essentiellement se sont réunis :
 - comité missions (F. Flori) ;
 - comité études et formation continue (A. Crémieux) ;
 - comité harmonisation juridique et financière (B. Besson – A. Nodet) ;
 - comité cohésion animée par J. Pechamat (H. Lacaille) ;
 - comité communication (P. Michon).

- des réunions de «valorisation» du réseau des auditeurs étrangers, sous la direction de M. l'ambassadeur Deniaud. Participants à tour de rôle : B. Besson, P. Michon, H. Lacaille.

- des CA et bureaux de l'Union qui impliquent fortement nos administrateurs : le rythme est d'un bureau par mois, d'un CA par trimestre, d'une AG par an pour élection des administrateurs. Enfin deux séminaires annuels, un de l'IH, un de l'Union. Le Président a déjà participé à 3 CA de l'Institut. À l'occasion du dernier, il s'est abstenu de voter le budget, celui-ci ne comportant pas le soutien de la SERA.

Le président de l'Union, J.R Notton, a précisé les missions :

- de convaincre de la priorité à donner à l'outil de Défense (budget, y compris priorité au nucléaire) ;
- d'en convaincre nos auditeurs et nos interlocuteurs extérieurs (à rechercher...);
- pour nous, convaincre de la nécessité d'une solide industrie d'armement.

En somme, la transition est positive mais demande un certain rodage. Il reste à réussir l'intégration de nos auditeurs résidant en province dans les associations régionales de l'IHEDN.

- Plusieurs réunions ont été nécessaires pour mettre au point l'utilisation du «répertoire des compétences», auquel un certain nombre d'entre vous a bien voulu participer.

Ce répertoire sera la propriété, indivise pourrions-nous dire, de l'IHEDN et de l'Union. Il aura deux administrateurs, le directeur adjoint (R. Ranquet) et le délégué général de l'Union (S. Thébaut). Toutes les précautions de confidentialité seront prises de façon que les compétences que vous avez déclarées ne soient pas galvaudées et qu'elles soient consultées à bon escient.

- Enfin, signalons pour l'avenir que nous allons étudier une mutualisation des moyens matériels et peut être en personnel, des associations (les AA et l'Union).

Des questions sont posées à la suite de cet exposé du président : l'âge moyen de nos auditeurs a-t-il changé ? Non, il est toujours de l'ordre de 43 ans à l'entrée. L'adhésion du DGA à la nouvelle version du CHÉAr est-elle solide ? On pouvait avoir des inquiétudes au vu du faible recrutement de la 46^e, session de transition. La 47^e, en nombre et qualité est revenue dans la norme, ce qui est de bon augure.

3- RAPPORT FINANCIER

Rapport du trésorier.

Le trésorier expose les grandes lignes de son rapport : l'exercice 2009-2010 a été marqué par la conjoncture (crise) ; c'était une année avec EAS, théoriquement plus à l'aise dans un contexte de transition pour notre association.

Quelques points importants :

- cotisations 2009-2010 : 825 sur un objectif fixé à 915. La baisse est régulière (960 en 2005 – 900 en 2008) et doit conduire à des réflexions.
- Les produits financiers, quasi-nuls vu l'évolution des marchés. Le trésorier a commencé à réorganiser les placements.
 - Les manifestations ordinaires sont équilibrées.
 - Les EAS, pour leur part, ont été bénéficiaires.

Le rapport des commissaires aux comptes est agréé à l'unanimité. Les comptes et le quitus au trésorier ont été approuvés à l'unanimité des présents.

André Spite (12 SN) et Patrice Raynaud (10 SN) sont réélus commissaires aux comptes.

■ Projet de budget

Les grandes lignes de ce projet sont :

- maîtrise des dépenses courantes,
- équilibre financier des manifestations,
- sur la base de 900 cotisants à 55 euros.
- Des charges nouvelles ont apparues :
 - en fonctionnement : loyer surtout, électricité, affranchissement, photocopies (!) ;
 - les reversements à l'Union d'une partie des cotisations.

■ Des marges de manoeuvre existent :

- Niveau de réserves satisfaisant (plusieurs années de fonctionnement) ;
- Les augmentations de dépenses ont été absorbées (le loyer par exemple) ;
- Des synergies avec l'UA IHEDN sont à rechercher ou à développer
- Le nombre des cotisants pourrait augmenter si chacun d'entre nous s'en occupait auprès de nos camarades défaillants.

Le projet de budget pour l'exercice 2010-2011 est ensuite adopté à l'unanimité des présents.

- Le président commente ensuite ce rapport financier, le budget et plus généralement les évolutions dues au rapprochement avec l'IHEDN.

- Le déficit que nous acceptons (d'environ 10 %) est structurel et résulte des charges nouvelles mais qui dureront (le reversement à l'UA IHEDN par exemple) et surtout à la baisse des cotisations. Leur augmentation trop brutale ferait fuir les adhérents. Une subvention externe (Premier ministre ou DGA) nous ferait perdre notre belle indépendance.

Il faut motiver nos camarades pour qu'ils viennent plus nombreux chez nous. L'adhésion à l'Union IH a étendu notre champ d'intérêt, nos auditeurs de province peuvent mieux s'intégrer aux groupes IHEDN locaux, et nous allons pouvoir, avec un nouveau site Internet, leur apporter une information plus fraîche et plus régulière. Divers comités d'études sur les modalités futures de toutes ces activités fusionnées avec l'IHEDN et autour de lui sollicitent les membres de l'AACHÉAr. L'organisation un peu formelle de l'Union ne peut que favoriser l'émergence des esprits originaux que nous leur apportons.

Une proposition de vente de compétences est avancée :

Le président rappelle que les activités commerciales nous sont interdites.

4- RENOUELEMENT DU COMITE DIRECTEUR

La commission électorale a procédé au dépouillement des votes pendant que se déroulait l'Assemblée générale. André Pierre (SN28), président de cette commission annonce le résultat des votes :

- François Flori et Christina Mackenzie, renouvelés ;
- Philippe Antier (46), Louis Le Pivain (34), Gérard Lepeuple (25), Didier Maupas (42), Jacques Sueur (46), nouveaux élus.

Le président salue la belle unanimité des votes, félicite les élus, nouveaux ou renouvelés et lève la séance.

■ SESSION NATIONALE « ARMEMENT ET ÉCONOMIE DE DÉFENSE » 46^E SNAED

RAPPORT DES COMITÉS

COMITÉ 1

Atouts et Handicaps de la BITD et de la BITDE face à la crise économique et financière

- Hélène Bonfils, CNES : sous directrice programmation et contrôle de gestion
- François Dégez, DGGN : sous-directeur adjoint Telecom-informatique
- Jean-Jacques Guittard, THALES : directeur général Thalès Optronique
- Reynald Rasset, DGA : chef de division commandement et renseignement
- Stéphane Tigoulet, Mindef : chargé de mission
- Yves Traissac, SNPE : directeur commerce et programme au sein de l'unité opérationnelle propulsion

Conseillers

- Michèle Brisson, Michel Becq, Bernard Chabassière

La Base Industrielle et Technologique de Défense est la garantie pour la France de conserver son autonomie de défense et son rang sur la scène internationale. Préserver la BITD constitue donc un enjeu stratégique. Mais les conditions pour réussir sont extrêmement difficiles à réunir.

En effet, alors que la complexité croissante des technologies à maîtriser exige des investissements toujours plus élevés, les budgets de la défense sont, et seront encore plus dans les toutes prochaines années, contraints par l'impérieuse nécessité de réduire le déficit budgétaire. Les ressources nécessaires pour conserver notre positionnement technologique sont de plus en plus élevées, mais nos moyens sont constamment réduits.

Dans le même temps, de nouveaux acteurs entrent sur le marché international de l'armement et modifient les rapports de force. Ce nouveau contexte a une forte influence sur la réussite de notre industrie à l'export, rendant encore plus difficile le maintien d'une BITD performante.

Dernier paramètre majeur de cette équation décidément bien complexe, la crise économique et financière est venue grever le budget de l'État, limitant sérieusement ses marges de manœuvre pour maintenir et développer sa BITD. La crise, de dimension mondiale, a aussi aiguisé les appétits des concurrents sur le marché de l'armement, redoublant les difficultés de l'industrie à remplir son carnet de commande à l'export.

Dans ce contexte économique incroyablement difficile, quels sont les atouts et les handicaps de la BITD ? Comment la préserver ? La France se place au quatrième rang des exportateurs d'armement ; le principal atout de la BITD française est sa position sur les marchés des secteurs aérospatial, électronique et des missiles. Fruit d'un investissement étatique, notamment dans les décennies 1960 à 1980, et d'un système performant de formation des ingénieurs et des chercheurs, ces positions dominantes résultent également de la réussite des concentrations industrielles des années 1990.

Autres atouts :

la France s'est dotée d'un système de surveillance et de soutien de sa BITD, mis en œuvre par la DGA ; l'export est soutenu jusqu'au plus haut niveau de l'État et le budget de la défense est, avec celui

du Royaume-Uni, le plus élevé en Europe.

Mais il y a aussi des handicaps : le taux d'investissement en R&D des entreprises françaises demeure désespérément bas, malgré la multiplication des mécanismes étatiques d'incitation. La faible taille des PME françaises nuit à leur développement et ce qu'on appelle les grands groupes industriels restent finalement relativement petits face aux géants américains et britanniques, d'autant que dans certains secteurs, comme dans l'électronique, ils continuent à se concurrencer en France et à l'export.

L'Europe : atout ou handicap ? La coopération des pays européens est une chance unique pour donner à la BITD une dimension européenne qui multiplierait ses atouts. Ensemble, concentrées, les industries des différents pays européens auraient une taille suffisante pour affronter leurs concurrents russes, américains et bientôt chinois. Elles auraient aussi les capacités financières de R&D leur permettant d'innover et de rester au niveau. Mais force est de constater que si EADS constitue un exemple de concentration industrielle réussie, les secteurs industriels des avions de combat, du naval et du terrestre demeurent extrêmement morcelés.

Les États européens ne montrent pas une réelle volonté de bâtir une véritable BITDE et la crise économique a encore exacerbé les replis nationaux au profit des politiques de maintien des emplois. L'Agence Européenne de Défense (AED) n'a pas les moyens de construire une BITDE et la Politique Commune de Sécurité et de Défense (PCSD) est encore trop embryonnaire pour insuffler la volonté politique de le faire.

Pourtant, la France ne peut plus continuer seule à entretenir la BITD. Il faut donc relancer la coopération internationale en matière d'armement.

L'un des moyens pour y parvenir est de confier le développement et la production des systèmes d'armes à une direction européenne de l'armement, sous l'égide de la commission européenne, qui verrait ses attributions élargies à l'armement. Le futur avion de combat européen, le système d'observation par drones ou satellites, la défense anti-missile balistique, grands programmes structurant la BITDE, devraient être confiés à cette nouvelle direction, issue de la fusion de l'AED et de l'OCCAr (Organisation Conjointe de Coopération en matière d'Armement). La commission européenne, avec ses budgets très importants et son corpus de directives contraignantes, qui a su mettre en œuvre la PAC et l'euro, est la seule à avoir les moyens d'imposer aux États membres les décisions douloureuses mais indispensables. En particulier, les États ne doivent plus accorder de contrats aux industriels européens qui ne s'inscriraient pas dans une démarche de rationalisation européenne déclarée nécessaire.

La conduite européenne de grands programmes doit passer par une rationalisation de la demande des États-majors des pays membres participants. Les spécificités nationales doivent être gommées. De ce point de vue et pour la construction de montages industriels clairs, des programmes à deux ou trois pays sont préconisés.

En parallèle, la France doit continuer à préserver sa BITD en veillant au maintien de son cœur national pour les domaines stratégiques ne pouvant relever de la commission (dissuasion, ...). Il faut ainsi veiller à la bonne transcription en droit national des dernières directives pour éviter qu'elles ne se retournent pas contre les industries françaises. Il convient cependant d'être réaliste : la création d'une direction européenne de l'armement sera longue et la structuration d'une BITDE sera difficile. Or, le temps n'est pas notre allié. Les investissements en R&D doivent être réalisés dès maintenant pour espérer rester dans la course d'ici quelques années. Les concurrents se multiplient et

nous rattrapent. Alors, en attendant que la BITDE trouve sa place aux premiers rangs de l'industrie de défense dans le monde, la France doit permettre à son industrie de se développer à l'export pour augmenter ses capacités de financement de la R&D.

Pour cela, il faut libérer les forces économiques de l'industrie de défense. L'État doit simplifier encore les mécanismes de contrôle des exportations pour les rendre plus réactifs et moins limitatifs (autorisations globales et a priori, accords bilatéraux, ouverture du marché européen). L'État doit aussi concentrer ses investissements de R&T sur les projets permettant à l'industrie de gagner des parts de marché à l'export (innovation pour diminuer des coûts ou accroître les performances). L'État, enfin, doit aider l'industrie à gagner la guerre économique par tous les moyens.

Dans cette dynamique de développement de l'industrie française sur le marché international, il ne faut pas restreindre les possibilités de partenariats et ne pas hésiter à envisager des croissances aux États-Unis ou bien encore des coopérations avec le Brésil, la Russie, l'Inde et la Chine. Ainsi renforcée, l'industrie française sera mieux positionnée dans les concentrations que la future direction européenne de l'armement orchestrera.

COMITÉ 2

Quelles stratégies de l'UE pour la sécurisation des Hautes Technologies Industrielles de l'armement ?

Auteurs

- Madame Helle Kristoffersen (Alcatel-Lucent)
- L'ICA Isabelle Tanchou (DGA)
- Le commissaire en chef Henri Keraudren (EMA)
- Monsieur Gilles Foulon (ONERA)
- L'ICA Pierre Moyret (DGA)
- L'aumônier général de l'armée de l'air Jacques Griffond

La sécurisation des Hautes Technologies Industrielles de l'Armement (HTIA) est pour l'Union Européenne (UE) un sujet difficile et complexe, quand il n'est pas volontairement méconnu, tant il stigmatise l'absence actuelle de politique européenne intégrée de défense ou met en exergue le sujet encore tabou de « souveraineté partagée ». Enfin, il suscite des appréciations très diverses au sein des vingt-sept États membres ; les pays sans tradition HTIA s'interrogeant souvent sur l'opportunité d'une telle sécurisation par l'Union Européenne dès lors qu'elle pourrait être garantie par l'OTAN.

Or, les HTIA sont stratégiques non seulement au plan capacitaire (en tant que technologies de souveraineté) mais aussi au plan économique et social, en tant que source de croissance économique et d'emplois hautement qualifiés, voire de « bien-être ». En effet, une véritable révolution conceptuelle est à l'œuvre depuis quelques années si l'on considère que les ruptures technologiques proviennent dorénavant et majoritairement du civil et diffusent aux HTIA sous l'angle dual. Les HTIA sont donc bien souvent des HTI qui participent à la construction de l'économie de la connaissance dont l'Europe ambitionne justement de devenir une championne (nouvelle stratégie de Lisbonne).

Il est donc fondamental, malgré les freins et les réflexes partisans, de s'atteler à la tâche et d'avancer vers une meilleure sécurisation collective de certaines technologies critiques permettant de préparer au mieux l'avenir de la société européenne et de ses citoyens.

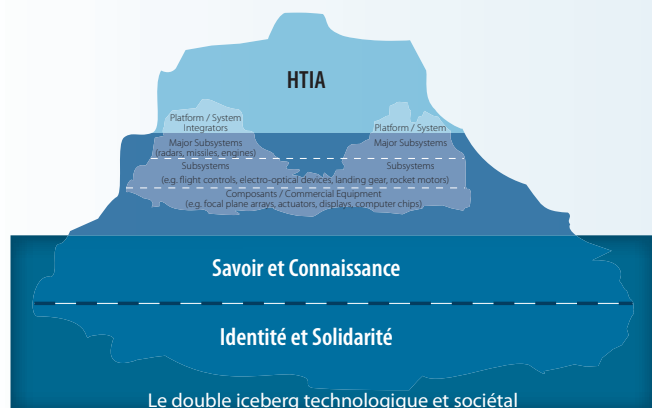
Même si démographiquement et économiquement, l'Europe peut être appelée à occuper une part relative de plus en plus limitée à l'échelle d'un monde globalisé, il n'y aucune raison objective pour que cet amoindrissement relatif entraîne une traduction corrélative dans le domaine de la connaissance, de l'innovation et du capital humain qui demeurent des atouts incontestables de l'identité européenne. En revanche, exister au plan mondial nécessitera à l'avenir des efforts conjugués de spécialisation et de concentration des ressources et des savoirs – efforts qui doivent rimer avec excellence, cohérence et pragmatisme. Il est acquis qu'aucun pays membre de l'UE ne peut tout faire, tout seul. La crise budgétaire et financière, qui occupe depuis 2008 le devant de la scène, va peser lourdement sur la marge de manœuvre des principaux pays européens et ce, pour de nombreuses années ; elle vient bouleverser aussi les priorités gouvernementales, ce qui renforce la nécessité de collaborations stratégiques en Europe dans le domaine des HTIA et de la Défense en général.

Le contexte institutionnel (traité de Lisbonne, directives sur les marchés de défense, ...) offre à cet égard nombre d'opportunités nouvelles sur lesquelles il convient absolument de capitaliser. À l'inverse, les incertitudes actuelles quant à l'évolution du statut de l'Agence Européenne de Défense (AED) ou sur la façon dont on pourrait combiner son action avec la gestion d'un volet défense du huitième Programme Cadre de Recherche et de Développement (PCRD) doivent être dépassées parce qu'il y a véritablement urgence : les « puissances moyennes » et grands États émergents nous talonnent déjà.

Les recommandations qui vont suivre esquissent par conséquent des voies possibles pour avancer de façon pragmatique et concrète, en faisant levier des outils institutionnels qui existent dans l'UE ou des possibilités offertes par la mise en œuvre du nouveau traité. Elles ont été conçues pour pouvoir être mises en œuvre à vingt-sept au niveau de l'UE – mais le cadre offert par la Coopération Permanente Structurée (CSP) apparaît comme particulièrement pertinent. Idéalement, il faudrait pouvoir agir à ces deux niveaux en parallèle. Les pays cibles pour démarrer la CSP appartiennent sans doute à la Lol (Letter of Intent) mais pourraient également comprendre des États comme la Pologne ou la Finlande – ou tout autre pays prêt à combler le fameux « gap arrière ».

Ces recommandations s'appuient sur une métaphore que nous revendiquons : celle d'un double iceberg technologique et sociétal. L'iceberg technologique est inspiré de certains travaux du Pentagone et décrit la nécessité de bâtir un socle technologique européen plus mutualisé même si les organisations industrielles les plus abouties restent encore indépendantes. Mais cet iceberg technologique est lui-même inclus dans un autre iceberg sociétal dont le socle immergé reflète notre conviction : la sécurisation des HTIA dans l'UE n'est pas seulement une question militaire et industrielle, institutionnelle et technique, mais bien plus profondément une question identitaire et sociétale. La supériorité technique ne signifie rien sans une communauté solidaire pour la porter et la faire vivre, afin qu'elle devienne un outil collectif de construction et de protection d'un destin commun. Dans le domaine de sécurisation des HTIA comme dans tout autre domaine de l'UE, plus de convergence et plus de mutualisation ne pourront se faire sans renoncements intelligemment consentis – mais l'interdépendance volontariste apparaît comme une bien meilleure posture pour préparer l'avenir que la dépendance choisie ou subie. Et pour avancer dans cette voie, nous proclamons que :

« ceux qui le veulent, le pourront »



Liste des recommandations :

- 1 - Relancer le débat stratégique en Europe pour l'Europe et mettre les HTI duales au centre d'une réflexion sur les Intérêts Vitaux de Sécurité et Défense de l'UE, en misant d'abord sur le socle de l'« iceberg » technologique
- 2 - Créer (au sein de l'AED et en liaison avec l'European Institute of Innovation and Technology (EIT)) un CTO européen (« Critical Technology Office » à l'instar de ce qui existe au Pentagone) doté de vrais moyens d'agir sur le socle de l'iceberg technologique et notamment sur les HTI(A) jugées critiques pour la SES
- 3 - Créer la CCA : Critical Component Agency : Agence Européenne d'Achat des Composants de Technologie Critiques
- 4 - Agir dans le domaine du capital humain des HTI(A) et jouer la synergie entre recherche et industriels : orienter de nouveaux CCI (réseaux d'innovation) de l'EIT vers les technologies duales ; renforcer les coopérations au sein des Établissements des Recherches Européens en Aéronautique (EREA)
- 5 - Promouvoir les technologies duales et les partenariats industriels à travers des programmes fédérateurs ambitieux : organiser des coopérations industrielles au niveau du haut de l'iceberg technologique (systèmes) via un volet dual fortement renforcé dans le huitième PCRD
- 6 - Aider au développement des PME des HTI(A) pour les amener au stade d'Entreprise de Taille Intermédiaire (ETI) - notamment en appuyant le principe des « centres d'excellence » récemment lancés par la Commission
- 7 - Donner au SEAE un rôle clair et explicite en matière de soutien aux exportations de HTIA (en liaison avec la DG Trade) – de façon à favoriser ces exportations via un soutien de l'UE à la fois plus intégré et plus actif sur les marchés non européens, avec priorité aux HTIA issues de collaborations
- 8 - Dynamiser les réseaux du savoir européens : Renforcer les initiatives existantes liées aux programmes ERASMUS, COMENIUS, LEONARDO, en particulier dans le domaine scientifique. Favoriser les passerelles (formation, langues,...)
- 9 - Promouvoir l'esprit de citoyenneté européenne en développant les projets participatifs citoyens et en agissant sur des vecteurs de catalyse :

Créer des programmes sportifs ambitieux au sein des communautés scientifiques soutenus par 1% du huitième PCRD
Soutenir et développer une industrie du cinéma Européen

10 - S'inspirer du Président Obama : investir dans un plan media pour convaincre le citoyen Européen qu'il faut sécuriser les HTIA - voire pour promouvoir l'identité et les valeurs européennes

COMITÉ 4

«Quels sont les choix technologiques essentiels à effectuer en matière d'armement pour maintenir à terme les capacités des forces, malgré la crise économique et financière actuelle ? »

- Philippe Arnaud, EMAT : colonel adjoint au chef de bureau programmes et systèmes d'armes
- Agnès Collo, DGA : chef de bureau métiers administratifs et fonctionnels
- François Deneu, EADS ASTRIUM : directeur des activités de défense anti-missiles
- François Devimes, EADS ASTRIUM : représentant FO de métallurgie
- Dominique Guillet, NEXTER directeur général délégué Nexter munitions
- Laurent Kerléguer, SHOM : chef adjoint division hydro, océano, météo militaires
- François Robert, CGA : contrôleur des armées

Conseillers

- Louis Le Pivain,
- Patrick Michon,
- Emmanuel Nommick

1. Exposé de la problématique : de quoi s'agit-il ?

Établir des priorités en matière d'équipement se heurte à la difficulté de faire des choix pertinents. Ce genre de choix est particulièrement complexe compte tenu des enjeux : politiques et financiers, capacité et crédibilité des forces, maintien du niveau technologique de l'industrie nationale. C'est pourquoi la question qui se pose n'est pas seulement d'établir une liste de technologies à privilégier, ce qui est déjà fait (cf. le PS R&T de la DGA), mais bien de s'assurer également que les outils et processus mis en œuvre au sein du ministère de la défense permettent de faire ces choix.

Avec le recul de la menace aux frontières, l'enjeu principal est financier, la crise aggravant à terme une contrainte budgétaire qui a depuis une quinzaine d'années supprimé progressivement les marges de manœuvre. Or le coût des équipements devient tel que, au-delà des baisses de format, le choix entre les capacités devient indispensable. Même le budget américain, qui a doublé en volume entre 2001 et 2008 (à environ 1000 milliards de dollars en 2011 pour la défense et la sécurité), ne suffit pas à faire face à l'accroissement des coûts dû à la technologie. Après la démonstration éclatante de l'écrasante supériorité technologique des armées occidentales dans le Golfe en 1991, la décennie 2000 montre les limites du modèle technologique, de plus en plus inefficace et déconnecté de la réalité conflictuelle sur des théâtres qui échappent à la rationalité occidentale.

Concernant la stratégie industrielle, l'approche dite des « trois cercles », préconisée par le Livre blanc, procède d'une analyse lucide du contexte financier dans lequel se situe la politique d'acquisition, mais se révèle difficile à mettre en œuvre en pratique. Le développement du cercle européen, cadre de référence pour la majorité des acquisitions, implique la mise en place d'interdépendances librement consenties

entre États et suppose une volonté politique qui ne semble pas partagée par nos principaux partenaires. S'il ne faut pas se décourager et appuyer la coopération, il convient de ne pas être naïf et valoriser la position forte de la France dans la R & T (30% de l'effort européen). L'exemple des munitions de petit calibre tend par ailleurs à mettre en doute la pertinence du cercle mondial pour tous les équipements dont la sécurité d'approvisionnement et la liberté d'emploi ne semblaient pas poser de difficultés majeures. Il ne reste ainsi pour l'essentiel que le cadre national, bien au-delà du strict cercle de souveraineté, qui regroupe les capacités technologiques et industrielles dont la France doit conserver la maîtrise. La question de l'aptitude à faire des choix devient ainsi encore plus urgente.

2. Rappel du rôle des principaux acteurs : qui fait quoi ?

En affirmant que la France doit conserver une capacité de défense complète, le Livre blanc impose un effort important sans faire de choix explicite. De son côté, la LPM est fragile car construite sur des hypothèses qui peuvent ne pas se réaliser (export Rafale). Dans le domaine physico-financier, la maîtrise des coûts des programmes d'armement est un défi permanent ; la situation n'offre aucune marge de manœuvre, ce qui rend indispensable la réflexion sur les choix technologiques et capacitaires à faire dans les prochaines années.

Le ministère dispose des outils pour préparer ses choix, aussi bien avec le PP30 que le PS R&T. Pourtant, tous les acteurs soulignent l'absence de choix. C'est qu'en réalité, aucune entité n'est en mesure d'imposer d'arbitrage : l'EMA saupoudre les crédits d'investissement pour préserver un certain équilibre entre les armées, mais également pour éviter d'abandonner un programme majeur dont la visibilité serait forte ; la DGA, contrainte par la logique contractuelle, fait son métier d'acheteur pour satisfaire les prescripteurs ; le SGA et la DAF cherchent à s'imposer pour limiter l'intrusion de Bercy ; quant à la DAS, absente du CMI, elle ne parvient pas à exister dans le paysage stratégique du ministère. Il manque un échelon d'arbitrage politico-stratégique apte à imposer une décision guidée par la volonté de ne pas sacrifier l'avenir à la gestion de court terme.

Cette situation préjudiciable à la clarté du processus de choix ne permet pas aux industriels de bénéficier d'une visibilité satisfaisante sur les choix d'équipements à long terme, ce qui ne favorise pas leur participation à la prise de risque technologique. Concernant les priorités technologiques, il s'agit pourtant de préserver les compétences des bureaux d'études et les savoir-faire industriels indispensables au maintien de l'autonomie d'action et de décision.

3. Présentation d'un choix d'options

Il ne saurait y avoir de choix technologiques sans choix capacitaires préalables. Pourtant, la logique capacitaire risque d'éluider la seule question qui vaille : qui veut-on affronter ? À force de transformation et de RGPP, le risque est élevé que l'on se focalise sur les moyens en perdant de vue la finalité stratégique. Or, le choix de réduire le format des forces au profit d'un sur-équipement technologique se révèle inadapté aux guerres du début du XXI^e siècle. Par ailleurs, aucune rupture technologique n'est anticipée dans les années à venir ; il y aura donc moins d'avantage comparatif à faire prévaloir la technologie sur le format.

Il n'existe par conséquent qu'une alternative pour des armées occidentales confrontées à la contrainte budgétaire : soit elles persistent dans le modèle « hi-tech » et compensent l'affaiblissement corrélatif de leur format par l'enrôlement de contingents supplétifs étrangers à l'OTAN ; soit elles renoncent à la course à la technologie

pour s'en tenir à une « juste suffisance » afin de préserver un format compatible avec le respect des contrats opérationnels. À défaut d'une vision de long terme, on continuera à faire, dans le secret des états-majors, des choix capacitaires sans visibilité, masquant ainsi la réalité d'abandons définitifs sous le paravent de prétendues « réductions temporaires de capacité ». Ce n'est pas ainsi que l'on se prépare à faire face à la « surprise stratégique ».

Or les innovations de rupture ne sont pas forcément technologiques mais parfois de l'ordre de l'organisation ou de l'emploi des forces. Cela suppose une faculté d'adaptation fondée sur des processus ouverts d'expérimentation tactique et technique, voire l'existence de prototypes et démonstrateurs. La préparation de l'avenir en matière de technologie consiste ainsi à piloter finement une demande tirée par un besoin capacitaire réduit et une offre industrielle encouragée par des dispositifs peu coûteux mais favorables à l'éclosion d'innovations non sollicitées.

4. Recommandations du comité 4

Le ministère de la défense a besoin de retrouver des marges de manœuvre en matière d'équipement des forces, ce qui justifie le besoin d'une revue capacitaire qui pourrait être menée par la DAS, seule entité ayant vocation à s'occuper de stratégie en toute indépendance et en s'appuyant sur l'existant.

Directement placée auprès du ministre et bénéficiant du soutien constant de son cabinet, la DAS se verrait confier la responsabilité de conduire un audit des moyens permettant aux forces armées de détenir les capacités requises par le Livre blanc. Cette revue associerait, dans une confidentialité de bon aloi, toutes les parties prenantes, états-majors et unités de management, autres administrations intéressées et industriels du secteur audité. Les travaux seraient conduits par un comité de pilotage présidé par le ministre, la DAS assurant le suivi permanent des travaux.

Chaque système de force ferait l'objet d'un audit mettant en évidence ses redondances et ses carences. Les audits initiaux donneraient lieu à un choix de scénarios soumis au Président de la République, qui déciderait alors des pistes de choix à expertiser. Une fois réalisée cette deuxième vague d'audits de mise en œuvre, les choix capacitaires pourront être annoncés, desquels découleront les choix technologiques préparés par la DGA (DS/SRTS).

La DAS ne pourra évidemment pas mener cet exercice sur plusieurs mois sans l'appui permanent du cabinet, lui-même soutenu au plus haut niveau de l'exécutif. Cette revue capacitaire devra être lancée à l'été 2012, après les prochaines élections présidentielles.

En outre, du côté de l'offre, notre comité propose d'élaborer une cartographie des compétences industrielles existantes au niveau national et européen afin de faciliter des choix futurs dictés par le degré de dépendance consentie. Au niveau européen, il nous paraît indispensable de lancer des projets concrets, s'inscrivant dans le nouveau cadre juridique en construction (Lisbonne, AED), qui serviront de catalyseurs pour construire une interdépendance équilibrée et contrer le recul constaté de la volonté de coopérer entre Européens. Enfin, au confluent de l'offre et de la demande, mais dans une démarche « bottom up » complémentaire à la logique d'expression du besoin capacitaire, notre comité recommande d'organiser le financement de prototypes industriels, pour dynamiser l'innovation et disposer de solutions à développer, en cas de besoin avéré, qui puissent être déployées rapidement sur les théâtres d'opérations.

COMITÉ N° 5

Des opérations militaires sans le support technologique actuel : un retour en arrière est-il possible ?

Président

- Philippe Antier

Secrétaire

- Haude Tymen-blanchard

Rapporteur

- Thierry Montet

Membres

- Christophe Caillet

- Jean Delarousse

- Jean-Luc Fourdrinier

- Gilles Guerin

Conseillers

- Jean-Luc Lhardy

- Vincent Mottier

- Gilles Sviga

Les bienfaits de la technologie sont constatés très largement dans les opérations militaires. L'histoire compte d'ailleurs de nombreux exemples où l'avance technologique a été un facteur décisif de succès. Aujourd'hui, en raison d'un effort soutenu en la matière depuis plusieurs décennies, la France a la capacité de dissuader ses éventuels adversaires grâce à son arsenal nucléaire, d'opérer en temps que nation cadre au sein d'une coalition ou encore d'engager le combat dans des conditions de sécurité raisonnables pour ses hommes, même en cas de fort déséquilibre numérique.

Mais tout ceci n'est-il déjà pas un luxe au dessus des moyens financiers de la France ?

En effet, même à effort budgétaire constant, le champ toujours croissant des nouvelles technologies disponibles, associé à un coût d'acquisition et d'utilisation en augmentation, conduit inexorablement à devoir sortir de la logique du « tout technologique ».

La tentation existe de prendre un contre-pied radical, de vouloir réduire le niveau technologique des équipements militaires et de favoriser des valeurs d'engagement et de vérité au combat. Cependant, une voie plus en adéquation avec notre civilisation actuelle et les problématiques auxquelles notre pays est confronté consisterait à se focaliser sur une meilleure maîtrise du niveau technologique, permettant ainsi un emploi optimisé de nos moyens financiers.

L'analyse, qui a été menée au travers d'une approche pluridisciplinaire, met en évidence qu'un traitement purement technologique devait nécessairement s'accompagner -voire être précédé- de mesures connexes en matière de concept d'emploi des Forces, de conduite des programmes et de comportements des acteurs.

Faire évoluer le concept national d'emploi des Forces en tirant toutes les conséquences de la généralisation d'opérations en coalition. Ces scénarios d'emploi plus réalistes vont naturellement conduire à des acquisitions d'équipements militaires coordonnées et à un entraînement commun dans le cadre de l'Europe ou de l'OTAN. Par ailleurs, l'engagement autonome de nos Forces ne sera envisagé que dans des cadres d'actions réduits.

En conséquence, nos investissements en équipements militaires pourront être adaptés, en quantité comme en fonctionnalités. Bien entendu un effort particulier devra être maintenu pour améliorer l'interopérabilité au sein de l'Europe et avec nos alliés de l'OTAN, tant d'un point de vue opérationnel que technique.

En final, d'un point de vue stratégique, technologique et industriel, la France pourra alors se concentrer sur certains domaines d'excellence choisis, en ciblant les capacités détenues.

Chasser « l'exception militaire » dans la spécification, la conception et l'utilisation d'équipements. Dans bien des domaines, le monde militaire n'est plus le contributeur majeur de la technologie ; il faut donc le faire profiter au mieux des investissements massifs déployés pour le grand public.

Pour progresser dans cette voie, il convient par exemple de restreindre drastiquement l'usage des normes militaires qui, de manière insidieuse, peuvent augmenter considérablement les coûts et réduire l'évolutivité des matériels, pour un gain opérationnel très marginal.

Il est probablement aussi nécessaire de repenser la logique d'homogénéité des matériels, en renonçant à un parc d'équipements homogènes tel un bataillon de chars russes à la parade : pour obtenir le service désiré pour une mission donnée, une mise en réseau efficace de matériels dans une configuration de base, et de ceux pourvus d'options supplémentaires, procurera au système global la meilleure performance requise. De plus, la culture du monde ouvert permettra de disposer d'un niveau technologique plus continu que celui obtenu par nos lourds processus de mise en service ou de changement de standard.

Faire évoluer nos pratiques d'acquisition d'équipements. « Time is Money » dit-on, alors il faut réduire les durées d'étude et de production.

Piloter résolument nos équipements par des délais d'étude et de production sensiblement raccourcis va favoriser une politique de petit pas associée à une plus grande modularité. Les expressions de besoins de type « lettre au Père Noël » seront proscrites et les dérives des programmes en matière d'équipements mieux sanctionnées. En contrepartie, les démonstrateurs technologiques, permettant de se maintenir au niveau visé, seront renforcés.

Compte tenu du défi, il faut préparer les esprits : la formation et l'entraînement sont notamment une des clefs de la réussite. En outre, l'état d'esprit des différents acteurs des programmes d'armement doit évoluer pour mieux gérer l'évolution des technologies accessibles pour le militaire. Enfin, il faut préparer les personnels déployés sur les théâtres d'opérations à ne pas se reposer uniquement sur la technologie, qui peut de toute manière faire défaut à tout moment dans un contexte dégradé.

En conclusion, si la France ne peut se passer d'un bon niveau technologique pour la conduite de ses opérations militaires, les contraintes budgétaires durables imposent de mieux le maîtriser. Pour parvenir à un tel résultat, des évolutions tant au plan doctrinal que des pratiques et méthodes sont un préalable à une approche thématique et sectorielle, qui permettra de déboucher sur un plan d'action technologique, qu'il conviendra d'aborder dans un cadre pluridisciplinaire et interministériel.

■ INFORMATIONS GÉNÉRALES

LA RÉFLEXION STRATÉGIQUE

Les Entretiens Armement et Sécurité 2012 continuent à se préparer, au travers des groupes de réflexion.

L'appel aux idées lancé en avril a largement porté ses fruits : 22 thèmes ont été proposés par nos auditeurs, preuve de leur intérêt ainsi manifesté pour cette activité.

Le comité de sélection s'est réuni le 22 juin ; après tri et regroupement, il a retenu 8 grands thèmes, qui ont fait l'objet d'un appel à candidatures pendant l'été, pour préparer la constitution des groupes de réflexion 2010 - 2012. Cet appel a été ouvert à l'AAIHEDN, dont une vingtaine de membres s'est portée volontaire pour participer à tel ou tel groupe.

Tous les thèmes proposés ont recueilli suffisamment de candidats (entre 7 et 24), dont un nombre significatif d'auditeurs en activité, des sessions récentes, et même de province...et de l'étranger, grâce aux moyens modernes de communication ; ceci prouvant, si besoin en était, que la réflexion stratégique n'est pas l'apanage des « anciens » ni des franciliens.

Après une réunion préliminaire de chacun des groupes, la réunion officielle de lancement a eu lieu le 4 octobre, au cours de laquelle les thématiques ont été présentées.

Les huit groupes, listés ci-dessous avec le nom de l'animateur, ont depuis reformulé leur mandat et ils poursuivent dorénavant leurs travaux dans la perspective de la production de leur rapport fin 2011, en vue de leur participation aux EAS envisagés au printemps 2012.

1. Crises et programmation

Depuis août 2008, la crise économique et financière a mis en exergue l'impuissance des outils de programmation budgétaire et capacitaire à résister aux événements conjoncturels budgétaires, politiques, industriels et militaires. Face aux défis des finances publiques, les actuels outils de programmation (Livre blanc, LPM, LFI, PP30...) doivent être redéfinis dans leurs périmètres, leur procédure d'élaboration et leur communication pour en faire de véritables outils résistants aux aléas conjoncturels. Le groupe visera avant tout à énoncer un certain nombre de principes directeurs devant guider les outils de programmation de la Défense.

Thierry Perardel

2. Stratégie industrielle de défense et sécurité

Quelles conséquences pratiques pour les entreprises de défense française et pour l'état, de la règle des trois cercles ? Quels secteurs conserver, comment assurer leur pérennité ? Faut-il que l'État conserve une participation, dans quelles entreprises (maîtres d'œuvre et jusqu'à quel niveau de sous-traitants critiques), sous quelles formes ? Comment concilier cela avec la nécessité de consolidation européenne ? Les industries européennes pourraient se voir interdites d'échanges technologiques avec leurs partenaires, voire filiales, américaines, en raison du verrou ITAR. Comment sécuriser les composants critiques dans les équipements de défense ?

La « délocalisation », cette désaffection pour la production industrielle sur le sol et avec des emplois nationaux, va à l'encontre de la production de richesse. Au plan de l'économie générale, quelles sont les tendances, les conséquences prévisibles, les secteurs plus particulièrement concernés ? Pour les industries d'armement, qui peuvent le plus souvent ne vivre qu'en symbiose avec des industries civiles et dépendent de la fourniture de sous-ensembles, de composants, ... et de la qualification professionnelle existante sur le marché de l'emploi, quel peut être l'impact de l'évolution générale ?

Certains matériaux stratégiques se raréfient : les minerais exploitables sont de moins en moins riches, leur extraction et leur traitement sont de plus en plus coûteux alors que la demande est croissante. De plus, profitant de la mondialisation, certains pays (Chine en particulier) cherchent à acquérir un quasi monopole sur la production de ces matériaux. La moindre des conséquences est un renchérissement considérable de ces matériaux. Bien pire serait une rupture provoquée des approvisionnements : cela aurait des conséquences graves pour l'industrie d'armement, ainsi que pour des pans de l'industrie nationale.

Florence De Nadai

3. Le monde militaire et le monde civil : synergies, mutualisations, spécificités

L'introduction, sous forme d'historique, rappellera les évolutions scientifiques et techniques, économiques et financières, sociétales et institutionnelles relatives aux deux mondes civil et militaire.

Ensuite seront examinées, sans tabou, successivement les spécificités propres à chacun de ces mondes, puis tous les domaines communs pour lesquels synergies et mutualisations sont a priori possibles.

Enfin seront envisagées, avec optimisme, les profits des mises en commun pour chacun de ces mondes et les évolutions nécessaires dans leur gestion.

Jean Claude Bertagna

4. La Chine, puissance aujourd'hui et demain : quelles nouvelles stratégies pour l'UE ?

La Chine est-elle encore un « pays émergent » ? Elle veut jouer un rôle de puissance dans un monde multipolaire. Où s'arrêtera son ascension ?

La Chine et l'Union européenne ont des caractéristiques très différentes, mais, dans un monde globalisé, ce sont à la fois des partenaires et des concurrents économiques.

Certaines de leurs ambitions peuvent s'opposer. L'accès aux ressources énergétiques et aux matières premières est-il source de crises ou conflits potentiels ? *A contrario*, des coopérations et même des partenariats peuvent-ils émerger dans des domaines d'intérêt commun ?

Quelle évolution prédire pour la croissance de l'économie chinoise, son rôle dans les échanges mondiaux, ses conséquences pour la société chinoise (démocratisation inéluctable ou simple vœu occidental) ? Corrélativement, quel rôle est amené à jouer le yuan ?

Le G2, co-gouvernance mondiale du 21^e siècle par la Chine et les États-Unis, est-elle une perspective envisageable ?

Quel rôle la Chine entend-elle jouer au plan régional et au plan mondial ? Que penser du soutien plus ou moins appuyé qu'elle apporte à des régimes tels que ceux de la Birmanie, du Soudan, de la Corée du Nord, de l'Iran ?

Quelle est l'ampleur réelle de la croissance du budget militaire chinois, quels en sont les buts visés ?

Dans le nouvel ordre mondial, comment vont (doivent) évoluer les relations entre l'UE et la Chine, notamment en matière de sécurité et de défense. Quelles en seront les conséquences sur l'équilibre du système mondial, sa stabilité, sa prospérité et la paix, sachant que ces relations seront largement tributaires de l'évolution de l'UE elle-même ?

François Flori

5. L'homme dans les systèmes de défense

La place de l'homme dans les fonctions opérationnelles, ainsi que la

répartition des rôles entre l'homme et l'armement, vont être impactées par les évolutions futures et combinées de divers facteurs clés :

- humains (physiologiques et psychologiques) et environnementaux
- sociétaux : acceptabilité/refus du progrès, relations militaires-civils, valeur de l'homme, féminisation,...
- scientifiques et technologiques : nano et biotechnologies, neurosciences, technologies de l'information et de la communication, et leur convergence,...
- opérationnels : nouvelles formes de conflit, professionnalisation, judiciarisation, robotisation,...

La synthèse, en les combinant sous forme de scénarios, en déduit les conséquences sur les systèmes de défense et les armements.

Gérard Dugard

6. Le défi des pays émergents dans l'industrie d'armement et des technologies sensibles

La montée en puissance des pays émergents - caractérisée, entre autre, par l'importance que va revêtir le G-20 dans les prochains mois (compte-tenu, notamment, de la Présidence française tant du G8 que du G20 en 2011) - ne saurait être seulement perçue comme une menace « extérieure » à juguler, tant au niveau national, européen ou transatlantique, mais aussi porteuse d'opportunités de marchés à identifier.

Au contraire, la concurrence des pays émergents doit permettre de mettre en lumière l'importance des relations industrielles bilatérales et transnationales qui structurent nombre de nos marchés d'armement et qui révèlent de facto un marché industriel désormais devenu global.

La question des transferts de technologie (notamment les plus sensibles d'entre elles), des partenariats stratégiques (avec le Brésil ou l'Inde, concernant la France), des souverainetés partagées, des OPA subies, des marchés « réservés » car considérés comme d'intérêt national, des joint-ventures « vertueuses » entre certaines entreprises - fleurons du CAC 40 - avec leurs concurrents-partenaires... est aussi une réalité nouvelle dont il convient de mesurer l'impact, en premier lieu, vis-à-vis de la pérennité de nos emplois et de la question sensible du leadership global.

Un simple rappel permet ainsi de mieux cerner l'importance du sujet ; pour la première fois (en 2009) depuis deux siècles, plus de la moitié de la production industrielle a été réalisée dans les pays émergents

Emmanuel Dupuy

7. Nouvel ordre financier

Aujourd'hui, pour apporter des sommes importantes dans une banque dans un pays non qualifié de « paradis fiscal », on vous demandera l'origine des fonds et de le prouver, même en Suisse.

Inversement dans ces mêmes pays, vous pouvez y racheter des sociétés, voire des immeubles, des journaux, des clubs de foot ou des hôtels par l'intermédiaire de sociétés « offshore », quel que soit la somme, on vous dira alors « merci » sans vous poser de questions ...

Pouvons-nous nous passer de cette manne ?

Le gouvernement légifère contre les commissionnements pour l'obtention de marchés qu'il s'agisse de civil ou de militaire.

Auparavant, ce commissionnement était connu tant sur ses montants que sur les noms des destinataires puisqu'ils étaient officiels.

Les commissions n'apparaissent plus dans les comptes des entreprises, mais sont remplacées par des factures de sociétés « offshore » de conseils en investissement, sans qu'il soit possible de connaître ce que l'on appelle, « le bénéficiaire ultime »...

Avons-nous gagné en éthique, en transparence et en économie ?

Jacques Poinso

8. Défense : quels débats à l'horizon 2010 ?

Les questions de défense semblent ignorées de la plupart de nos concitoyens. Cet état de fait n'est pas sans poser quelques problèmes. En effet, depuis la fin de la guerre froide, la défense française a connu d'importantes transformations et ceci dans un monde où les enjeux comme le contexte de notre sécurité ont considérablement évolué. Cette évolution traduit des choix qui, en réalité, sont peu discutés et sur lesquels les citoyens ont peu de prise. Il s'ensuit un « consensus mou » sur notre défense, dont on peut se demander ce qu'il deviendrait en cas de crise réelle : quelle serait alors la capacité de résilience de la France ?

Partant de ce constat, le groupe se propose d'observer comment, à l'occasion de l'élection présidentielle de 2012, les différents partis politiques français vont définir leurs positions à l'égard des enjeux de défense et la façon dont ils en rendront compte. C'est l'élection maîtresse, celle où la Nation toute entière débat de son avenir. Elle est donc, par définition, le meilleur moment pour observer l'état du débat sur les questions de défense. Le Président de la République qu'il s'agit de désigner à cette occasion a, du fait même de notre Constitution, un rôle spécifique à jouer sur les questions de défense.

L'idée est de réaliser une sorte d'audit des grands partis politiques. La sélection de partis se fera sur la base des candidats ayant obtenus un résultat significatif lors de l'élection présidentielle de 2007 et doté d'un appareil partisan ayant été amené à se positionner sur les questions de défense depuis lors ; en d'autres termes, les partis jouant un rôle dans l'espace public français, notamment du fait du relais de leurs positions dans les médias.

Dans un premier temps, le groupe étudiera les programmes et autres textes concernant la défense des partis considérés. Puis, par le biais d'entretiens autour d'un questionnaire commun, il cherchera à définir le processus de décision partisan et à déterminer les orientations partisans des principaux thèmes concernant la Défense :

- avenir de la relation France-Otan ?
- réalité et perspective de la Défense européenne ?
- quelle place pour la BITD-E

François Pernot

Si vous avez des regrets de ne pas vous être inscrits pour un thème qui vous intéresse, il est toujours temps, notamment pour renforcer les effectifs des groupes 5 et 7 ; n'hésitez pas à contacter l'animateur.

Le groupe « Éthique de l'armement » (animé par Alain Crémieux) poursuit par ailleurs ses réflexions sur « les armes nucléaires à l'heure de la redéfinition des stratégies » : ce groupe avait examiné, il y a déjà une dizaine d'années, le cas des armes nucléaires ; depuis, les circonstances ont changé sur plusieurs points :

- Le Pakistan et l'Inde sont devenues des puissances nucléaires à part entière ;
- La Corée du Nord est au seuil ou au-delà ;
- La politique mondiale est dominée par le terrorisme international depuis 2001 ;
- Enfin et surtout le discours sur le nucléaire et notamment le discours américain se sont infléchis, alors que les réductions des arsenaux se poursuivent.

Tous ces éléments ont conduit le groupe à revisiter la question du nucléaire du point de vue éthique. Peut-on (doit-on) rester sur les conclusions de l'époque ?

Une coopération sur des thèmes d'intérêt commun est engagée avec l'Institut de Recherche Stratégique de l'École militaire, sous forme d'une participation croisée aux activités de réflexion.

Gérard Dugard (SN26)

COMMUNICATION SUR LA FONDATION DU BÉNÉVOLAT

NOTE DE LECTURE

1- La fondation du bénévolat (www.fondation-benevolat.fr)

Reconnue d'utilité publique par décret du 5 mai 1995, elle aide gratuitement les responsables bénévoles dans le cadre de leurs activités (assurance responsabilité civile personnelle, défense recours, dommages corporels -invalidité et décès-) et reconnait leurs mérites par l'attribution des palmes du bénévolat

Elle a pour but (statuts) :

- D'affirmer le bénévolat comme activité libre, non rétribuée, utile, solidaire, stimulant la régénérescence et le dynamisme du tissu associatif ;
- De contribuer à la reconnaissance de l'utilité sociale des bénévoles par les partenaires publics ou privés ;
- De faciliter les conditions de l'exercice du bénévolat ;
- D'aider les jeunes à intégrer, dans leur projet de vie, les activités d'intérêt collectif ;
- D'être l'observatoire chargé d'approfondir la connaissance des fondements, des motivations, des problèmes du bénévolat et d'analyser son évolution ;
- De mener, d'encourager et de soutenir toute action de sensibilisation, de formation et d'information relevant d'une mission de service public.

2- L'association « les Amis de la Fondation du bénévolat »

(www.amis-fondation.fr)

Cette association réunit tous ceux qui souhaitent participer, soutenir et encourager les actions menées par la Fondation du Bénévolat et offre gratuitement, ainsi qu'aux associations adhérentes, une gamme de services adaptés.

Les individuels (*personnes physiques*)

Les personnes physiques peuvent adhérer à l'association des Amis de la Fondation (inscription ouverte le 1er décembre ; montant de la cotisation : 25 € pour l'année 2011). Les adhérents bénéficient des services ci-dessous :

- assurance responsabilité civile personnelle, défense recours et dommages corporels (décès et invalidité) pour les activités dans les associations où ils sont engagés ;
- un accès à l'information associative de la banque postale

Les associations (*personnes morales*)

À compter du 1er janvier 2011, les personnes morales peuvent adhérer à l'association des Amis de la fondation (inscription ouverte le 1er décembre ; montant de la cotisation : 130€ pour l'année 2011).

Une gamme de services est mise à leur disposition dès le 1er janvier 2011.

- Une assurance multi garanties vie associative couvrant les activités des associations ainsi que tous les adhérents et les bénévoles qui agissent au profit de l'association ;
- Un accès téléphonique aux informations juridiques ;
- Un logiciel de comptabilité en ligne ;
- Une aide en matière de registre spécial ;
- Un accès à l'assurance responsabilité civile personnelle des bénévoles (dirigeants bénévoles et mandataires sociaux) de l'association ;
- Un accès à l'information associative de la banque postale.

France Pays Baltes

La force d'une relation trop lointaine.

Préface de Xavier de Villepin.

Le livre : à l'heure d'une Europe qui tangué, mieux comprendre trois pays à la frontière est de l'Union européenne.

« L' euro a besoin de l'Estonie » vient de souligner un économiste connu. Une surprise pour certains. En pleine tourmente économique et financière, la petite et dynamique Estonie demande officiellement à devenir, le 1er janvier 2011, le dix-septième membre de la zone euro. C'est dire l'actualité du livre de Dominique Dubarry, France Pays Baltes. La force d'une relation trop lointaine, préfacée par Xavier de Villepin. L'auteur nous livre d'abord au galop avec force personnages et anecdotes l'histoire tumultueuse et longtemps tragique des trois Pays baltes, l'Estonie, la Lettonie et la Lituanie. Au fil des pages d'un passé mal connu chez nous, il nous révèle la profondeur des liens tissés entre la France et des nations originales à la lisière nord-est de l'Europe.

Depuis 1991, les Pays Baltes sont à nouveau indépendants, ils ont intégré l'Otan et retrouvé l'Europe, ils frappent à la porte de l'euro, l'Estonie aujourd'hui, la Lituanie et la Lettonie en 2014. Radieux il y a quelques années, leur futur s'est pourtant assombri avec la crise économique mondiale et le retour en force d'une Russie revancharde. Mais la France dira-t-on ? Malgré une indéniable attente sur les bords de la Baltique, elle reste trop souvent aux abonnés absents. Refusant notre indifférence coupable, Dominique Dubarry fournit de précieuses clés pour mieux comprendre et apprécier des pays plus importants qu'on ne le pense sur la carte de l'Europe, des pays incarnant le destin du continent.

« Nous partageons avec les Pays baltes la même idée de l'Europe . » (Xavier de Villepin).



Dominique Dubarry, (14^e session du Chear), homme d'affaires, historien, a découvert la Lituanie, la Lettonie et l'Estonie au lendemain de leur indépendance en 1992 et leur a très souvent rendu visite, rencontrant leaders politiques, universitaires, conservateurs. Il est

considéré aujourd'hui comme l'un des meilleurs spécialistes des pays baltes en France..

Dominique Dubarry

275 pages avec un cahier de photographies noir et blanc et couleur. Prix public : 22 €

Contact auteur : Dominique Dubarry - mail : domibarry@sfr.fr

LE MONDE DE L'ARMEMENT

MISE EN PERSPECTIVE DE L'INDUSTRIE D'ARMEMENT D'ISRAËL SUR LE MARCHÉ INTERNATIONAL

1 - Avant-propos

Dès la déclaration d'indépendance de l'État d'Israël le 14 mai 1948, et le retrait des forces britanniques, les pays arabes voisins lui déclarent immédiatement la guerre. Ils envahissent la Palestine le jour-même. Israël affronte alors les armées de 5 pays arabes. Au cours de courtes périodes de combats entrecoupées de trêves, Israël agrandit les territoires sous son contrôle. En 1949, plusieurs armistices sont signés entre Israël et ses voisins. A la suite de ces suspensions d'hostilité, l'Égypte occupe la bande de Gaza, le Liban s'accorde sur la définition de la ligne bleue, la Jordanie annexe la Cisjordanie (la ligne verte) et la partie est de Jérusalem, enfin la Syrie conserve le balcon stratégique du Golan.

2 - Création de Tsahal ...

Dès le 28 mai 1948, David Ben Gourion, Premier Ministre d'Israël, publie sa Quatrième Ordonnance, qui officialise la création de « Tsahal » acronyme de Forces de Défense. Tsahal absorbe immédiatement les quatre principales organisations paramilitaires juives : la Haganah, le Palmah, l'Irgoun et le Lehi. En 2010, Tsahal comprend en plus des Force Terrestres, l'armée de l'air, la marine et des services secrets. Les femmes aussi bien que les hommes effectuent un service militaire qui y est de respectivement 2 et 3 ans. Aujourd'hui, rapporté à une population totale de 7 500 000 personnes, l'armée compte 187 000 soldats et 445 000 réservistes.



Pour des raisons historiques, la population arabe (environ 1 000 000 de personnes) n'effectue pas de service et les religieux orthodoxes peuvent en être dispensés. L'armée joue un rôle particulièrement central en Israël, de par l'importance de la situation géostratégique d'un pays qui a connu une dizaine de guerres en 60 ans.

Les leaders politiques (de tous les partis politiques) sont majoritairement d'anciens cadres de l'armée. L'originalité de la structure de défense d'Israël a inspiré la Cité État de Singapour, îlot chinois dans un océan indo-malais, par analogie avec l'Etat Hébreu, entouré de voisins arabes.

3 - Capacités militaires dans les années 2000

Face à des adversaires potentiels (Égypte, Jordanie, Syrie, Liban, et des pays arabes ou non, sans frontières communes, mais hostiles) ayant des populations, des effectifs militaires et des équipements surclassant largement en nombre ceux d'Israël, Tsahal a néanmoins développé l'avantage conséquent d'une technologie militaire. Celle-ci n'est comparable qu'à celle des Forces Armées des USA et des Pays Européens les plus avancés (France, GB, Allemagne, Suède).



Tsahal est équipé de matériels sophistiqués, notamment grâce aux technologies maîtrisées par de grandes firmes israéliennes comme Elbit Systems, Rafael, IAI,, auxquelles il convient d'ajouter un grand nombre de PME innovantes de Défense.

- Le corps blindé est composé de près de 2 500 chars de combat (sans compter l'artillerie, les transports de troupes, les véhicules de transports). Ces chars sont des Centurions, des M60A1/3 placés en réserve et des Merkava 1, 2, 3 et 4 en première ligne. Israël a développé un concept de véhicule de transport de troupe extrêmement protégé basé sur des chars de combat lourdement modifiés.

- La marine israélienne possède 3 sous-marins de classe Dolphin : le Dolphin, Leviatgan et Tekuma, 15 navires de guerre et 48 patrouilleurs. La marine compte également des unités de forces spéciales.

- L'armée de l'air est sans doute le point fort de Tsahal, elle comprend plus de 870 avions de combat modernes, notamment des F-16 et des F-15. L'armée de l'air comprend aussi 181 hélicoptères de combat. L'armée de l'air israélienne se démarque également sur la scène internationale grâce aux nombreux drones d'attaque et de reconnaissance qu'Israël produit et utilise dans l'armée pour minimiser les pertes humaines dans ses effectifs.

- La dissuasion, sur laquelle la posture officielle est très discrète, repose sur des missiles air-sol Popeye-3 d'une portée de 350 km, des missiles de croisière, des missiles balistiques Jéricho 2 pouvant atteindre la majeure partie du territoire de la République Islamique d'Iran.

4 - Comparaison des efforts de défense entre Israël, la France et les USA

	Budget défense 2010 (US\$)	% PIB	Effectifs des Forces	Dépenses par militaires
Israël	14 Md \$ (auquel il convient d'ajouter 3 Md \$ d'aide militaire US)	6,3 %	186 000	75 000 \$
France	58 Md \$	1,8 %	236 000	132 000 \$
USA	480 Md \$ (auquel il est important de rappeler un financement de 90 Md \$ dédiés opérations Irak et Afghanistan)	3,9 %	2 920 000	183 000 \$

5 - Comparaison du marché intérieur Israël / France

L'objet de cette réflexion étant les capacités de l'industrie d'armement d'Israël sur le marché international face aux industries françaises, il est utile de comparer les marchés intérieurs. Sans marché intérieur conséquent, il n'y a pas de position établie pérenne sur le marché international.

Contrairement au ratio des populations, on remarque immédiatement que les équipements (Forces terrestres et aériennes) sont, de façon conséquente, plus nombreux en Israël.

	Israël	France
Armée de Terre	<ul style="list-style-type: none"> 1400 Merkava, 1400 M-60, ~6000 APC, Artillerie : ~ 1000 M-109 	<ul style="list-style-type: none"> 254 Leclerc, 342 XRC, 192 ERC 90, 900 VAB, (600 VBCI) Artillerie : 160 AUF1, 37 TRF1, (72 Caesar)
Armée de l'Air	<ul style="list-style-type: none"> 520 appareils de combat (+ 220 autres en stock), 	<ul style="list-style-type: none"> 220 Mirage 2000, 100 Mirage F1, 4 AWACS (+240 Rafale en commande)
Marine	<ul style="list-style-type: none"> 3+ (3) SSK, avec des capacités de missiles de croisière, 3 corvettes, 10 FAC 	<ul style="list-style-type: none"> 1 Porte-avions, (60 Rafale M à terme), 6 SNA, 16 Frégates de 1^{er} rang, 15 Frégates de 2^e rang
Forces Stratégiques	<ul style="list-style-type: none"> ~150 têtes nucléaires, 150 IRBM Jéricho 	<ul style="list-style-type: none"> ~ 300 têtes nucléaires, 4 SLNE, 60 Mirage 2000 N1

6 - Remarques préliminaires sur la situation générale de l'industrie de Défense israélienne

Globalement, la pénétration du marché d'exportation par l'industrie israélienne (~ 6,1 %) est similaire à celle de l'industrie française (~ 7,2 %), mais elle est concentrée sur les équipements et les sous-systèmes électroniques.



En règle générale, notons que l'industrie israélienne est spécialisée dans les équipements et reste peu présente dans le domaine de plateformes. Et comme toute règle a des exceptions, notons cependant que la BITD israélienne a développé certaines plateformes.

Dans le domaine naval il s'agit des patrouilleurs / vedettes rapides FAC (SA'AR), qui ont fait l'objet d'exportation, notamment à travers la licence accordée à l'Afrique du Sud, ainsi que la vente de certains de ces bâtiments sur le marché d'occasion (Chili). Une plateforme terrestre bien connue est le char Merkava, bien adapté au contexte Moyen-oriental, mais encore non exporté à ce jour. Bien entendu, les plateformes (missiles et lanceurs de satellites) nécessaire à la capacité de dissuasion ont été développées localement.

Une autre spécificité de l'industrie israélienne est une large utilisation des composants US sous régime ITAR, freinant ainsi certaines ardeurs exportatrices;



Cette caractéristique se retrouve cependant, dans une moindre mesure, chez les industries européennes, y compris françaises.

Un point fort des exportateurs de systèmes de défense israéliens est la capacité à proposer les opérateurs des systèmes avec les équipements (ce qui serait très difficile, voire interdit par la législation pour les sociétés françaises).

7- Quelques grands noms de l'industrie de Défense israélienne

Nom	CA / % Export	Effectifs	Produits phares	En concurrence:	Accord avec :
IAI / Elta	3,6 Md US\$/50%	16 000	Drones, aéro-nautique	Sagem, Thales	EADS,
Rafael	1,5 Md US\$/53%	5 000	Tous systèmes de missiles tactiques	MBDA, Thales	
IMI	0,64 Md US\$/%	3 200	Chars Merkava, Modernisation M-60,	Nexter	
Elbit	2,6 Md US\$/80%	11 000 (dont 2 600 hors Israël)	C4I, Systèmes d'infanterie -SMP, optronique, Drones, Vaste gamme Equipements Terre & Mer ;	Sagem	Thales
Elsira (JV Elbit-Elta)	0,25 Md US\$/?%	1 360	Systèmes guerre électronique, C4, ELINT, COMINT	Thales	

N'oublions pas que l'industrie israélienne est aussi une industrie implantée globalement, grâce aux colliers de filiales que ces sociétés ont créées. Donnons ici l'exemple non limitatif (la liste est sûrement incomplète) des implantations de Elbit Systems qui est significatif:

- Autriche** : Acquisition en 2000 d'un département d'Alcatel pour former ESL.
- Belgique** : Acquisition en 2003 par Elbit de la société OIP, en 2009 de Sabies
- Brésil** : Acquisition en 2001 de la société AEL Aeroeletronica à Porto Alegre (Etat de Rio Grande do Sul). AEL Aeroeletronica filiale d'Elbit (60%), permet au groupe de défense israélien de se positionner sur l'ensemble des marchés brésiliens, notamment AMX (AEL était partie prenante du programme originel), F-5Br (modernisation) et Super-Tucan. Elbit envisage également le développement (drones, avionique, électronique de défense) en Amérique latine à partir de cette filiale.
- Roumanie** : JV en 1998 avec S.C. Aerostar S.A. pour constituer "AE Electronics S.A. (Bacau)"
- R-U** : JV avec Thales pour développer le drone Watchkeeper WK 450, « UAV Tactical Systems Ltd (U-TacS) »,
- Singapour** : JV détenue à 51% par Singapore Technologies et à 49 % par Elop, pour constituer STELOP.
- USA** : Acquisition de Kollsman (Viseurs et Conduite de tir, Caméras thermiques)

8 – Établissement d'un SWOT¹ de l'industrie israélienne

Chaque lecteur, pourra en fonction de sa propre expérience compléter le tableau ci après

• Forces

- Bonne pénétration sur des marchés de niche à forte valeur ajoutée.
- Grande expérience des marchés de modernisation de tous type de matériels d'origine occidentale ou ex bloc soviétique.
- Bénéficie d'un RETEX opérationnel permanent depuis de logues années. (Tous les israéliens sont d'anciens militaires ...)
- Très grande réactivité et capacité d'adaptation.

Forces spécifiques pour l'Exportation:

- Très fort soutien étatique (SIBAT)
- Diaspora israélienne: force de vente mondiale bien implantée.
- Les industriels israéliens peuvent utiliser les financements FMS
- Capacité à « empiler les petits contrats »
- Très bonne exploitation de la notion « Combat Proven »
- Souplesse assumée vis-à-vis des règles de l'OCDE

• Faiblesses

- Matériel de guerre pour temps de guerre, difficulté de MCO
- « À utiliser avant la date de péremption »

Faiblesses dans le domaine commercial Export:

- Limitations d'ordre géopolitique (Export vers les pays de la Conférence islamique), limitation cependant évitée grâce à des filiales essentiellement en UE
- Contraintes ITAR.
- Aide US qui constitue cependant un frein à l'export en cas de conflit d'intérêt US-Israël

• Opportunités

- Aide US pour emploi au bénéfice de la Défense (> 2,5 mds US\$/an)

Opportunités dans le domaine commercial Export:

- Accès aux financements sur fonds FMS pour des pays alliés des USA
- Ouverture de nouveaux marchés, dont Sri Lanka, Thaïlande, Vietnam, Amérique du sud (Brésil, Argentine, Chili), Etats de la CEI en Asie Centrale

• Menaces

- Image de marque sur la scène internationale.
- Disproportion entre taille du pays et l'importance de l'industrie de défense.
- Besoin impératif de pouvoir exporter plus des trois-quarts de la production pour survivre.
- Problème politique interne du pays. En guise d'exemple, Le Fonds de pension norvégien a décidé de vendre son stock d'actions Elbit du fait de l'implication de cette société dans le système de surveillance de la barrière de Cisjordanie / Judée -Samarie

1. SWOT : Strength-Weakness-Opportunities-Threats en Français, Force-Faiblesse-Opportunité-Menace.

- Répression des tendances à s'affranchir des règles diplomatiques ou commerciales existantes.

- Risque de relâchement des relations « Washington – Jérusalem », à l'image de la fin de l'alliance de fait « Ankara – Tel Aviv »

9 - Proposition d'actions d'amélioration de la compétitivité de l'industrie française face à ses concurrents israéliens

Nous avons (trop rapidement) visité l'industrie israélienne, et pu prendre conscience des qualités de celle-ci, qualités ayant provoqué un trop grand nombre d'échecs de l'industrie française sur des marchés internationaux, en particulier des modernisations d'appareils de combat Mirage. Que faire ?



Certes, un homme politique (Clemenceau ?) a dit « quand on veut enterrer un problème, créons un comité ! » Et Churchill

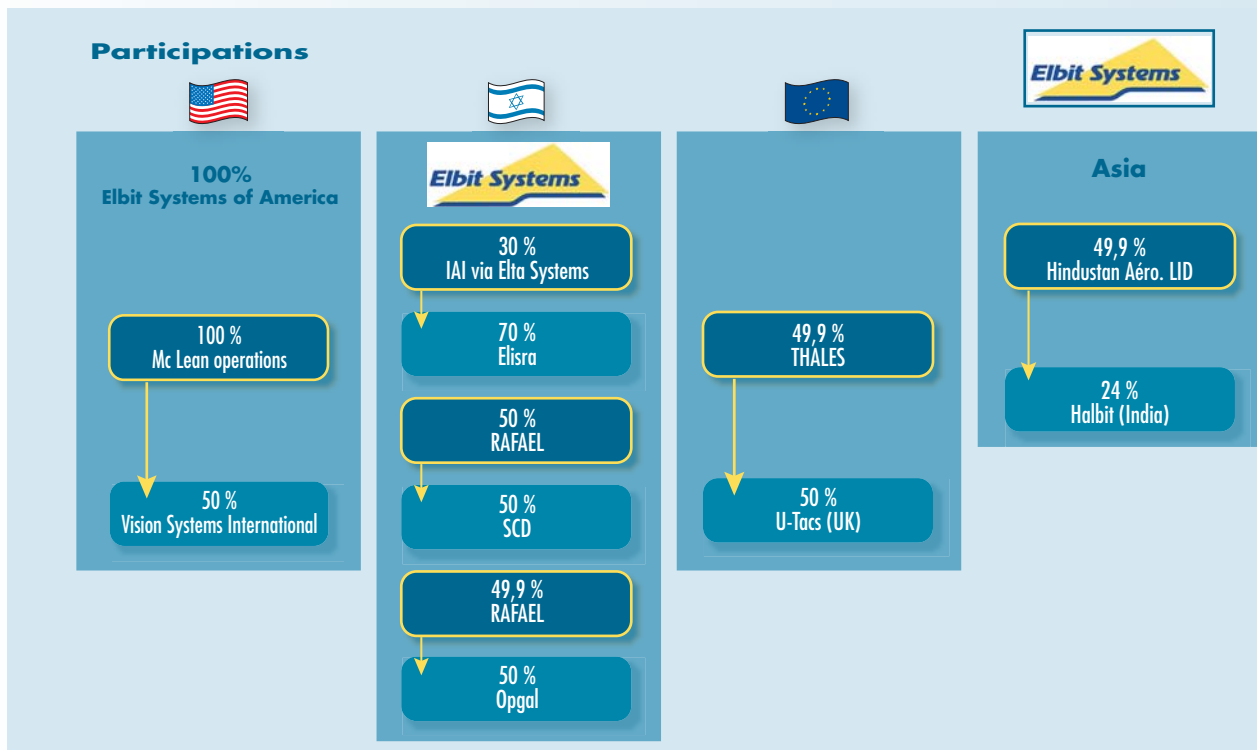
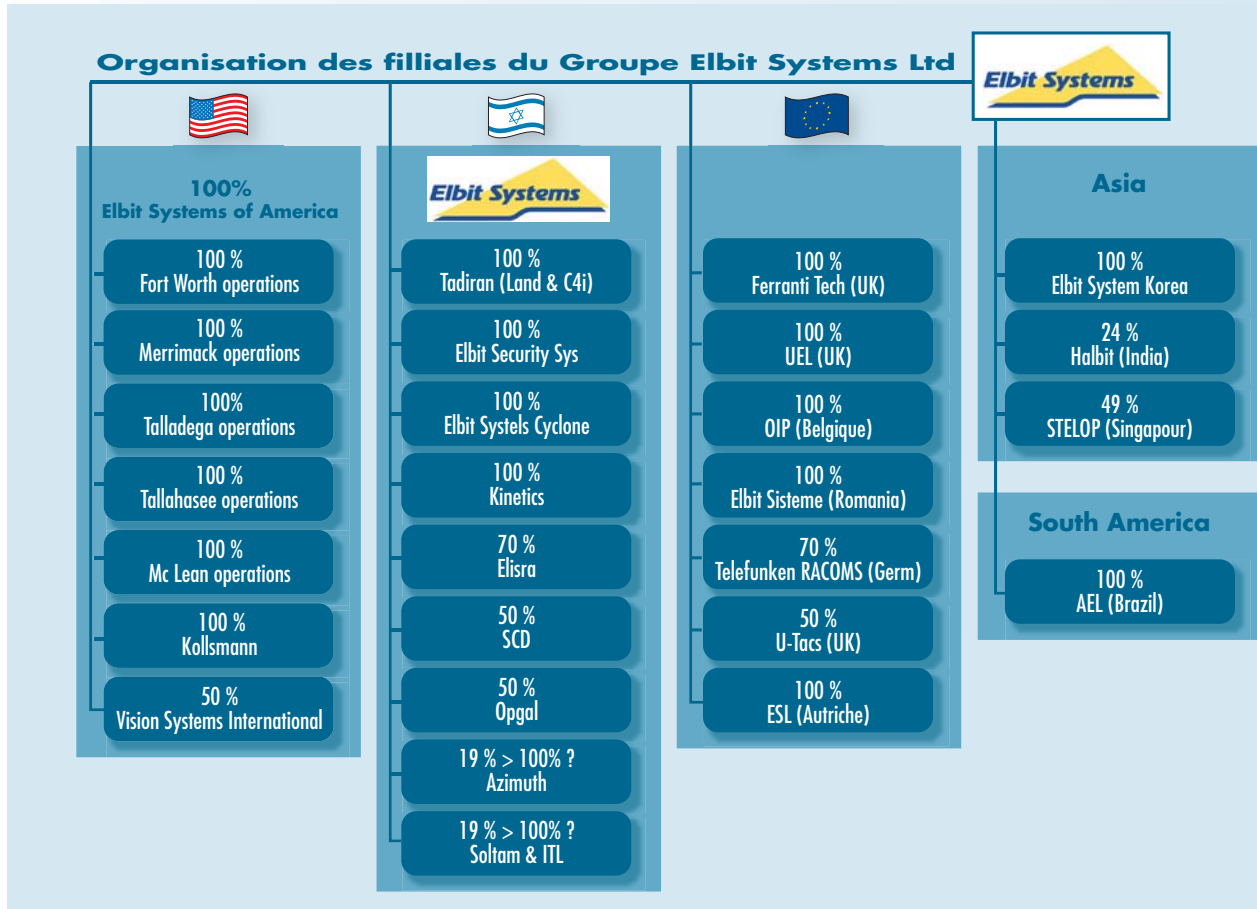
en a rajouté « le chameau est un cheval dessiné par un comité d'experts ! » Cependant l'auteur préconise la création d'un comité permanent chargé de la surveillance des activités de la concurrence israélienne, par exemple au sein des syndicats professionnels comme GIFAS et GICAT.

Les axes de réflexions de ce comité pourraient être :

- L'amélioration globale de nos prestations pour faire face aux avantages identifiés de nos concurrents
- L'approfondissement des RETEX, et en introduire les données dans la définition des matériels
- La création de filiales locales par rachat de petites sociétés indigènes afin d'avoir la nationalité des AO.
- L'accent mis sur le lobbying, par des participations systématiques à des conférences, pour entamer des dialogues avec les donneurs d'ordre
- La correction des points faibles de l'industrie française, dont l'arrogance culturelle et l'amélioration du MCO et du service après-vente. Il est important de réparer au plus vite les produits défectueux, de visiter régulièrement les utilisateurs, d'investir des relations dans la durée avec les décideurs actuels et futurs.

Patrick Michon

LA POLITIQUE DE PRÉSENCE SUR LE MARCHÉ INTERNATIONAL PAR DES FILIALES LOCALES, EXEMPTÉ D'ELBIT







École militaire
École Militaire - Case 41 - 1 Place Joffre - 75700 Paris - SP 07
Tél.: 01 44 42 42 25 – Fax : 01 44 42 34 46
E-mail : aachear@free.fr – Site : <http://aachear.free.fr>

